

Rapport annuel

2002-2003

« Au terme de son évaluation, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial estime que le Collège de Rosemont assume bien les responsabilités qui lui sont confiées, en particulier celle d'assurer la qualité de la formation offerte. »

(Rapport d'évaluation de décembre 2003)



En décembre 2002 a été adoptée la *Loi modifiant la Loi sur les collèges* qui prescrit, entre autres, que chaque collège établisse un plan stratégique et fasse état, dans son rapport annuel, des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan stratégique. Même si ces prescriptions de la Loi n'entrent en vigueur qu'à partir de juillet 2004, le Collège est en mesure de s'y conformer dès maintenant. En effet, comme le Collège travaille déjà à partir d'un plan stratégique depuis plusieurs années, il lui est possible de présenter les résultats atteints dans son rapport annuel; la section sur les faits saillants rend compte de ces résultats.

Le Collège a entrepris la révision de son plan stratégique, qui sera prêt pour la planification des activités de l'année 2004-2005. Comme préparation majeure à cette révision de son plan stratégique, le Collège a procédé à son autoévaluation institutionnelle. À la suite d'une visite de trois jours au Collège, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a confirmé la justesse de l'évaluation menée par le Collège. Elle souligne plusieurs éléments qu'elle considère comme des points forts, par exemple la clarté et la pertinence des objectifs poursuivis par le Collège, l'adhésion de la communauté collégiale aux valeurs énoncées dans le projet éducatif, l'efficacité des instances de gestion, l'efficacité du Cégep@distance, la satisfaction des élèves quant aux activités parascolaires, la préparation adéquate des diplômés au marché de l'emploi et aux études universitaires, la qualité des communications internes et du climat qui règne au Collège. La Commission en arrive à la conclusion que « le Collège de Rosemont assume bien les responsabilités qui lui sont confiées, en particulier celle d'assurer la qualité de la

formation offerte. » Le Collège s'est donné un plan d'action visant à améliorer divers éléments qu'il a ciblés dans son rapport. La Commission a reconnu la pertinence et le réalisme de ce plan.

Au cours de l'année, le Collège a accueilli au sein de son personnel d'encadrement deux nouvelles personnes : madame Édith Massicotte, à titre de directrice des études, et madame Micheline Dionne, à titre de directrice des Ressources humaines. Le Collège est fier de compter sur leur compétence, leur expérience et leurs qualités humaines.



De gauche à droite : madame Édith Massicotte, directrice des études, et madame Micheline Dionne, directrice des Ressources humaines

Nous tenons à remercier nos étudiantes et nos étudiants de choisir le Collège de Rosemont pour acquérir « une formation solide et reconnue ». Toutes et tous peuvent compter sur le professionnalisme et la disponibilité du personnel du Collège pour les aider à réussir leur projet de formation.

Nous remercions les membres du personnel pour leur contribution à l'atteinte des objectifs éducatifs du Collège. Leur contribution est essentielle et demeure garante de la qualité de la formation donnée au Collège de Rosemont.

Nous remercions nos partenaires et nos nombreux bienfaiteurs qui répondent avec générosité à la collecte de fonds organisée par la Fondation du Collège. Ils contribuent ainsi à maintenir le statut du Collège comme lieu privilégié d'une éducation de qualité et comme foyer de développement humain et socioéconomique.

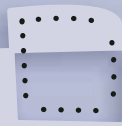
Nous remercions enfin les membres du conseil d'administration pour leur dévouement et leurs décisions éclairées, qui assurent le développement harmonieux du Collège en fonction de sa mission de formation.

Le directeur général,

Réginald Lavertu

Le président du conseil d'administration,

Jean-Pierre Tremblay



Les faits saillants

Nous présentons ici le bilan de l'atteinte des objectifs stratégiques du *Plan de développement du Collège*. Il s'agit toutefois du résumé d'une synthèse plus élaborée qui a été présentée au conseil d'administration et à la communauté collégiale en septembre 2003.

.....
Mettre en œuvre des mesures

efficaces et coordonnées favorisant

l'accueil et l'intégration des élèves

au Collège, milieu d'études

et milieu de vie
.....

Les bilans annuels des directions, des services et des départements décrivent de nombreuses activités visant à développer le sentiment d'appartenance et à créer un milieu humain accueillant, valorisant et stimulant. Mentionnons, notamment, les activités d'accueil en début d'année, les activités socioculturelles et sportives offertes aux étudiants, les journées thématiques, l'engagement des étudiants et du personnel dans des causes humanitaires, la participation à des concours locaux et nationaux.

Deux faits méritent d'être soulignés

Des jumelages interculturels

Les Services aux étudiants ont organisé des jumelages interculturels entre étudiants québécois et étudiants nouvellement arrivés afin de favoriser une meilleure intégration des étudiants immigrants et de permettre aux étudiants québécois de mieux connaître d'autres cultures. Le projet a connu un grand succès, et les objectifs visés ont été dépassés. On désirait atteindre douze jumelages par année: on en a effectué 40. Il est important de souligner qu'environ 42 % des élèves du Collège proviennent de différentes communautés ethnoculturelles qui représentent plus de 80 pays et 44 langues différentes.



Une résidence pour les étudiants

Le Collège possède maintenant sa résidence d'étudiants. Elle compte 170 chambres équipées de façon moderne: bureau de travail, salle de bain, réfrigérateur, téléphone, boîte vocale, accès gratuit à Internet. La résidence est reliée au Collège par une passerelle. Dans un contexte où la crise du logement fait rage à Montréal, ce service répondra à un besoin de première importance. Il est utile de rappeler que le Collège offre plusieurs programmes d'études techniques uniques au Québec. De plus, le Collège est situé dans un quartier de Montréal où le nombre de chambres disponibles est limité.

.....
Concevoir, expérimenter et implanter

de nouvelles mesures d'aide et d'encadrement

favorisant la réussite
.....

Cet objectif stratégique a été déployé dans le *Plan institutionnel de réussite et de diplomation*. Le Collège a produit le bilan des réalisations en lien avec ce plan pour l'année 2001-2002.

Le bilan montre que le Collège a mis en œuvre une grande variété de moyens d'aide à la réussite, tels que tutorat, centres d'aide, formules particulières d'encadrement, pédagogies participatives, cours de mise à niveau, réduction du nombre d'élèves de certains groupes-classes. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, après avoir pris connaissance du bilan préparé par le Collège, a estimé « que, dans l'ensemble, la mise en œuvre du plan paraît en bonne voie de réalisation », puisque « la plupart des mesures prévues ont effectivement été mises en place ».

Une mesure importante mérite d'être soulignée: **la session d'accueil et d'intégration**. À l'automne 2001, les élèves inscrits à cette session représentaient 25,5 % de l'effectif étudiant du Collège (dans les collèges du SRAM, il n'y a que 6 % des élèves inscrits à une session d'accueil et d'intégration). Cette session joue un rôle important en permettant aux étudiants de réussir des préalables manquants et de préciser leurs orientations scolaires. Pour plusieurs élèves, elle constitue non seulement une voie d'accès aux études collégiales, mais aussi une importante mesure d'aide à la réussite et à la diplomation.

.....
Améliorer le contenu de nos programmes
d'études et de nos activités de formation
.....

Encore cette année, plusieurs travaux ont porté sur l'implantation et l'évaluation de programmes d'études. Un des chantiers majeurs a été la préparation et la révision des plans cadres de cours.

Le Collège a mis de l'avant un programme sur l'utilisation des technologies de l'information dans les activités d'enseignement et d'apprentissage. Par ce projet novateur, le Collège souhaite rendre plus accessibles ces technologies aux membres du personnel enseignant. Trois objectifs sont visés :

- permettre un accès au réseau informatique du Collège à partir des lieux de travail des enseignants (département, classe et maison);
- permettre la diffusion des productions dans les salles de cours;
- assurer la formation du personnel enseignant et le soutien technique.

Le Collège offre également la possibilité aux enseignants de se procurer un portable à des conditions avantageuses. Les objectifs visés ont été largement dépassés en ce qui a trait aux ordinateurs portables.

Afin de donner une formation ouverte à une perspective internationale, le Collège a soutenu la réalisation de projets de mobilité étudiante, des échanges entre un enseignant du Collège et des enseignants français, et des projets de coopération au Vietnam et, plus récemment, au Bénin.

.....
Développer notre offre de programmes d'études et
d'activités de formation en la diversifiant et en l'adaptant
aux besoins des étudiants et de la société
.....

En matière de développement de programmes et de services, trois faits saillants méritent d'être soulignés

La mise en place d'une passerelle
DEP-DEC en informatique

Le Collège de Rosemont a été choisi par le ministère de l'Éducation pour mener un projet pilote permettant à des élèves du secondaire détenteurs d'un DEP en soutien informatique de faire un DEC en Techniques de l'informatique, option Gestion de réseaux informatiques. Grâce aux modules du DEP qui leur sont

reconnus, ces élèves ont la possibilité de réduire d'une session la durée de leurs études collégiales. Une première cohorte de 25 élèves a été admise à la session d'hiver 2003. L'expérience est bien engagée: les élèves sont satisfaits des mesures d'aide qui leur sont offertes, en particulier le tutorat par les pairs en français et en mathématiques; ils font preuve de motivation dans leurs études, et leur taux de réussite est très élevé. Tout est maintenant prêt pour accueillir une deuxième cohorte à l'automne 2003.

L'offre du programme d'études
préuniversitaires Histoire et civilisation



De gauche à droite : monsieur Claude Morin, directeur du Département d'histoire de l'Université de Montréal, madame Sylvie Normandeau, vice-doyenne aux études de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal, monsieur Pierre Bonnechere, directeur du Centre d'études classiques de l'Université de Montréal, madame Édith Massicotte, directrice des études du Collège, monsieur Yves de Grandmaison, coordonnateur du programme Histoire et civilisation du Collège

Le ministère de l'Éducation a autorisé le Collège à offrir le nouveau programme préuniversitaire Histoire et civilisation. La mise en place de ce programme novateur permettra sûrement au Collège d'attirer une nouvelle catégorie d'élèves. Ceux-ci seront invités à voyager à travers 4 000 ans d'histoire et à découvrir les grandes périodes de la civilisation occidentale. Ils développeront leur sens critique et une compréhension profonde du monde actuel et de son avenir basée sur l'évolution de notre civilisation. Ils acquerront d'excellentes habiletés de recherche et une culture générale qui les prépareront à bien réussir des études universitaires. De plus, le Collège et la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal ont signé une entente de coopération visant à assurer une meilleure harmonisation entre le programme Histoire et civilisation et les programmes universitaires du Département d'histoire et du Centre d'études classiques de l'Université de Montréal. Ce partenariat permettra des échanges d'information sur les programmes d'études, sur l'organisation scolaire et sur l'adaptabilité des travaux scolaires; on prévoit aussi des conférences et des visites à l'intention des élèves du Collège, et des collaborations pour des stages et des travaux de recherche. Cette signature entre le Collège et l'Université de Montréal marque le début d'un partenariat prometteur.

La réaffirmation du rôle prépondérant
du Cégep@distance comme outil de
développement et de diffusion
de la formation offerte à distance
au collégial

Le Ministère a créé un Groupe intersectoriel de travail sur la formation à distance, qui a remis son rapport en mai 2003. Dans la foulée des recommandations de ce rapport, le Ministère a réaffirmé le rôle prépondérant du Cégep@distance. On y reconnaît que le mandat de développer et d'offrir la formation à distance au collégial confié au Cégep@distance permet de concentrer l'expertise, de réduire les coûts, d'assurer l'accessibilité aux études sur l'ensemble du territoire, et de contribuer à la réussite et à la diplomation en complément avec les services des établissements collégiaux. Pour permettre au Cégep@distance de remplir les mandats définis dans le plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue, le groupe de travail recommande d'ajuster les modes de financement en vigueur pour que l'allocation des ressources permette au Cégep@distance d'augmenter l'offre de formation technique et de formation à temps partiel. Le Cégep@distance a fait la preuve, par son dynamisme, son esprit d'innovation et sa capacité de créer des partenariats, qu'il pouvait relever avec succès ces nouveaux défis.

.....
Promouvoir nos programmes d'études

et nos services de formation
.....

Le Collège ne ménage pas ses énergies et manifeste beaucoup de créativité pour promouvoir ses programmes d'études et pour inciter les élèves à faire leurs études au Collège de Rosemont. En plus de la préparation de documents d'information sur supports papier et électronique, et de la production d'objets promotionnels, le Collège met l'accent sur les rencontres avec les élèves lors de visites dans les écoles secondaires, de journées portes ouvertes, de visites guidées du Collège, de jumelages d'élèves dans le cadre de l'activité « élève d'un jour ». Ces visites et ces rencontres permettent aux futurs élèves de constater par eux-mêmes que le Collège de Rosemont est un milieu d'études et de vie stimulant, agréable, à dimension humaine. Malgré la baisse démographique, le Collège a réussi à maintenir son effectif d'enseignement régulier à près de 2 500 élèves.

.....
Développer les compétences

des ressources humaines
.....

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial souligne qu'elle « considère que les pratiques de communication internes constituent un point fort du Collège de Rosemont. Elles contribuent à maintenir un bon climat de travail et de vie. En effet, les personnes rencontrées se disent satisfaites du climat d'ouverture, d'accueil et de valorisation de la personne qui règne au Collège. »

La Commission a toutefois recommandé au Collège de mettre en œuvre, dans les meilleurs délais, l'ensemble des volets de son programme d'évaluation du rendement. Le Collège donne suite à cette recommandation.

En matière de perfectionnement, le Collège a investi plus de 40 000\$ dans le cadre du programme de perfectionnement du personnel enseignant. Cette initiative témoigne du souci de mise à jour disciplinaire et de perfectionnement pédagogique chez les enseignants.

Le Collège a mis en place le Module d'insertion professionnelle des enseignants du collégial (MIPEC). Les professeurs qui ont suivi les activités de ce module ont exprimé un haut degré de satisfaction. Dans son rapport annuel, un département, par exemple, écrit : « Le MIPEC est une initiative géniale; il permet de s'enrichir en matière de pédagogie en cours d'emploi (aussi bien pour l'étudiant que pour le tuteur); l'approche socioconstructiviste mise en valeur à Rosemont tout au long de la formation fait que les apprentissages sont toujours significatifs en permettant de relier immédiatement la théorie à la pratique. »

Conclusion

Pour l'année 2003-2004, les plans de travail des directions et des départements continueront d'être préparés à partir des objectifs stratégiques établis par le Collège en 1995. Ces objectifs conservent encore un fort degré de pertinence et sont tout à fait conformes à la mission et au projet éducatif du Collège. Au cours de l'année 2003-2004, un nouveau plan stratégique sera adopté par le Collège et sera mis en application dès l'année 2004-2005, en conformité avec les récentes exigences de la Loi.



Les statistiques sur la clientèle

Enseignement régulier

Répartition par programme - automne 2003

Accueil et intégration	244	8,7%
Session de transition	59	2,1%
Sciences de la nature	185	6,6%
Sciences humaines	617	22%
Sciences humaines – administration	92	3,3%
Arts et lettres	248	8,9%
Histoire et civilisation	19	0,7%
Acupuncture traditionnelle	104	3,7%
Technologie d'analyses biomédicales	117	4,2%
Techniques d'inhalothérapie	251	9%
Audioprothèse	53	1,9%
Techniques de thanatologie	89	3,2%
Techniques d'aménagement du territoire et d'urbanisme	42	1,5%
Techniques de recherche sociale	25	0,9%
Techniques de comptabilité et de gestion	311	11,1%
Techniques de bureautique	99	3,5%
Techniques de l'informatique	247	8,8%
Total	2 802	

Formation continue

Répartition de la clientèle par secteur de formation

	Automne 2003	Hiver 2003
Formation technique créditée	29	133
Formation préuniversitaire créditée	62	304
Cours hors programme crédités	66	77
Total	157	514

Cégep@distance

2002-2003

Nombre d'inscriptions-cours

28 208

Diplômes décernés en 2002-2003	Enseignement régulier	Formation continue	Formation à distance	Total
Sciences de la nature	40	5	10	55
Sciences humaines et administratives	99	22	19	140
Arts-communication		2		2
Lettres	1			1
Arts et lettres	51	6		57
Acupuncture traditionnelle	35			35
Technologie d'analyses biomédicales	25			25
Cytotechnologie				
Techniques d'inhalothérapie	39			39
Audioprothèse	8			8
Techniques de thanatologie	25			25
Techniques d'aménagement et d'urbanisme	8			8
Techniques de recherche sociale	10			10
Techniques administratives	39	7	14	60
Techniques de bureautique	16	1		17
Techniques de l'informatique	62	2		64
Total	458	45	43	546

Attestations décernées

Cytotechnologie	6			6
-----------------	---	--	--	---

Les états financiers

États des résultats au 30 juin

Enseignement régulier	2002-2003	Revenus	2001-2002
Subventions	18 166 956 \$		17 957 264 \$
Revenus particuliers	2 449 910 \$		1 965 443 \$
Total des revenus	20 616 866 \$		19 922 707 \$
		Dépenses	
Enseignement	12 225 902 \$		11 899 019 \$
Services à l'enseignement	540 945 \$		520 009 \$
Services à l'étudiant	1 009 909 \$		1 079 675 \$
Gestion des activités d'enseignement	796 789 \$		854 310 \$
Gestion des ressources humaines	384 767 \$		282 326 \$
Gestion des ressources financières	168 393 \$		211 180 \$
Gestion des ressources matérielles	2 193 155 \$		2 165 089 \$
Administration générale et informatique	1 262 127 \$		677 683 \$
Coûts de convention, autres personnels	346 151 \$		421 185 \$
Autres allocations	1 693 573 \$		1 876 142 \$
Total des dépenses	20 621 711 \$		19 986 618 \$
Excédent des revenus (dépendances)	-4 845 \$		-63 911 \$

Formation continue	2002-2003	Revenus	2001-2002
	2 188 921 \$		2 521 996 \$
		Dépenses	
	2 184 789 \$		2 515 652 \$
Excédent des revenus (dépendances)	4 132 \$		6 344 \$

Cégep@distance	2002-2003	Revenus	2001-2002
	8 228 780 \$		7 299 402 \$
		Dépenses	
	8 500 839 \$		7 168 955 \$
Excédent des revenus (dépendances)	-272 059 \$		130 447 \$

État des soldes de fonds au 30 juin

Enseignement régulier	1 249 925 \$	1 255 291 \$
Formation continue	-388 415 \$	-407 522 \$
Cégep@distance	1 029 536 \$	1 307 253 \$
Total global - Soldes de fonds	1 891 046 \$	2 155 022 \$
Solde de fonds affecté	1 022 400 \$	1 022 400 \$
Solde de fonds non affecté	868 646 \$	1 132 622 \$

Fonds des investissements

Fonds des investissements	Sommaire des immobilisations au 30 juin	
Bâtiments	26 312 436 \$	26 727 374 \$
Équipements spécialisés et fonds de bibliothèque	3 881 117 \$	4 235 447 \$
Mobilier	747 972 \$	855 168 \$
Total global, immobilisations	30 941 525 \$	31 817 989 \$

Les Ressources humaines

Effectifs au 20 septembre 2003

Cadres/Hors cadres	23	Enseignants	
Professionnels	36	Formation continue	15
Personnel de soutien	103,31	Enseignement régulier	219



De gauche à droite: Francine Bousquet Pascal, Michèle Bara-Borgognon, Lorraine Chapados, Réginald Lavertu, Jacqueline Meunier, Guy Belle-Isle, Suzanne Malo et Normand Shaffer

25 années de service — Décembre 2003

- Michèle Bara-Borgognon • Technicienne en information, au secteur de l'organisation et du cheminement scolaire et du Registrariat
- Guy Belle-Isle • Technicien de travaux pratiques
- Francine Bousquet Pascal • Professeure de français
- Lorraine Chapados • Technicienne en informatique, classe principale

- Suzanne Malo • Adjointe à la Direction des études
- Jacqueline Meunier • Technicienne en informatique, classe principale
- Yves Paré • Appariteur
- Normand Shaffer • Directeur adjoint, Cégep@distance



De gauche à droite: Ginette Sauvé-Lécuyer, Pierre Desautels, Marie-Josée Caron-Bourgault, Ginelle Grondin, Alain Côté, Andrée Brosseau, Fernand Meloche, Roger Hénoud et Réginald Lavertu

Retraités — Décembre 2003

- Andrée Brosseau • Conseillère pédagogique
- Marie-Josée Caron-Bourgault • Technicienne en administration
- Alain Côté • Professeur de techniques administratives
- Marcel Courteau • Adjoint administratif
- Pierre Desautels • Professeur de physique
- Ginelle Grondin • Agente de bureau, classe principale
- Roger Hénoud • Professeur de biologie
- Renée-Louise Lamontagne • Professeure de biologie

- Fernand Meloche • Conseiller en mesure et évaluation
- Yvon Noël • Professeur de techniques d'inhalothérapie
- Philippe-André Pruvost • Professeur de philosophie
- Roger Reboh • Professeur de philosophie
- Ginette Sauvé-Lécuyer • Professeure de techniques de bureautique
- Pierre Vaillancourt • Professeur de mathématiques



Reconnaissance de la contribution significative à la mission du Collège — Décembre 2003

- Lise Larose • Professeure de français

Les membres du conseil d'administration

Les représentants du secteur socioéconomique/entreprises

Monsieur Normand Desmarteau, président jusqu'à
novembre 2002

Monsieur Gérard Landry

Madame Gyslaine Samson Saulnier

Madame Hélène Thibault, vice-présidente depuis novembre 2002

Madame Gabrielle Trépanier

Deux sièges vacants

Les représentants des parents

Madame Nicole Aubry

Monsieur Stefano Novarini, jusqu'à novembre 2002

Les représentants de titulaires de DEC

Monsieur Jean-Pierre Tremblay, secteur préuniversitaire,
vice-président jusqu'à novembre 2002, président
depuis novembre 2002,

Monsieur Michel Bourgeois, secteur technique

Les représentants du personnel enseignant

Madame Sylvie Demers

Monsieur André Lépine

Le représentant du personnel de soutien

Monsieur François Lavallée

Le représentant du personnel professionnel

Monsieur Robert Pellerin

Les représentants des étudiants du secteur préuniversitaire

Monsieur Vincent Girard, jusqu'à août 2002

Madame Louise Marie Célestin, depuis septembre 2002

Les représentants des étudiants du secteur technique

Madame Anick Houle-Foucher, jusqu'à août 2002

Monsieur David Guay, de septembre à décembre 2002

Monsieur Frédéric Gravel, depuis décembre 2002

Les membres d'office

Monsieur Réginald Lavertu, directeur général

et directeur des études par intérim, jusqu'à décembre 2002

Madame Édith Massicotte, directrice des études,
depuis décembre 2002

La/le secrétaire d'assemblée

Madame Brigitte Langelier, jusqu'à novembre 2002

Monsieur Jules Roy, de novembre 2002 à janvier 2003

Madame Micheline Dionne, depuis janvier 2003

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

Depuis le 1^{er} janvier 1998, les administrateurs du conseil
d'administration sont assujettis à un code d'éthique et de
déontologie dont les objectifs sont :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégralité,
l'impartialité et la transparence du conseil
d'administration du Collège;
- de permettre aux administrateurs d'exercer leur
mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance,
indépendance et objectivité au mieux de la réalisation
de la mission du Collège.

Au cours de l'année 2002-2003, le conseiller en
déontologie, chargé de l'application du présent code, n'a été
saisi d'aucune plainte ou situation d'irrégularité.

Le texte intégral du présent rapport annuel, incluant le
Code d'éthique du Collège de Rosemont, est publié dans
notre site Internet.

PERSPECTIVES ROSEMONT
est une publication trimestrielle
du Service des communications
Collège de Rosemont
6400, 16^e Avenue
Montréal (Québec) H1X 2S9
Tél.: (514) 376-1620

Production : Direction du développement
institutionnel et des communications
Réviseurs linguistiques : Francine Bousquet Pascal et
Robert Charbonneau
Graphiste : Renaud Paquet
Impression : Imprimerie Quebecor Lebonfon
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISSN : 1183-6482



**Collège de
Rosemont**

www.crosemont.qc.ca